

VIII^e Congrès de l'AOMF

15 ans d'actions au service des Ombudsmans et
Médiateurs de l'espace francophone



La naissance

- * Née d'une idée **originale** et **ambitieuse** en octobre 1996 lors de la IV^e conférence internationale de l'Institut International de l'Ombudsman (IOI), l'Association des médiateurs et ombudsmans de la Francophonie compte désormais 15 ans d'activités.
- * Sa mission principale a toujours été de **promouvoir la connaissance du rôle** de l'ombudsman et du médiateur dans la Francophonie, et d'encourager le développement des institutions **indépendantes de médiation** dans l'espace francophone.
- * Elle comprend désormais 50 membres répartis sur les 5 continents.

La fondation de l'AOMF : 1998-2001



- * La première réunion du Conseil d'administration a eu lieu le 21 mai 1998 au Congrès de Nouakchott.
- * Me Daniel JACOBY, Protecteur du citoyen du Québec et membre fondateur, est élu président de l'AOMF de mai 1998 à octobre 2001.
- * C'est à cette occasion que sont adoptés les **statuts** de l'AOMF, établissant entre autre les **objectifs**, les **moyens** d'action, les **ressources**, les catégories de membres et le mode de **fonctionnement** de l'organisation.
- * En 1999, l'Association compte déjà 36 membres.

Un acteur des droits de l'Homme : 2001-2003



- * M. Bernard STASI, Médiateur de la République française, est élu président de l'AOMF lors du Congrès d'Andorre-la-Vieille, en octobre 2001, placé sous le thème « Protection des droits de l'Homme et proximité avec les citoyens : les prérogatives de l'ombudsman et du médiateur ».
- * En parallèle de ce congrès, le premier **séminaire de formation** a été organisé sur le sujet des « prérogatives, outils et techniques d'information à la disposition de l'ombudsman et du médiateur ».

Un acteur des droits de l'Homme : 2001-2003

- * Durant cette période, plusieurs nouvelles adhésions vont témoigner de la volonté d'élargissement de l'AOMF.
- * Par ailleurs, il sera mis en place un **comité informatique** afin d'évaluer les besoins des membres lors du Conseil d'administration de Courmayeur, en octobre 2002.
- * Le Conseil proposera également la création d'un **bulletin d'information trimestriel** à l'attention des membres, dont la coordination sera assurée par Me Daniel JACOBY.

Promouvoir la Démocratie : 2003-2005



- * En octobre 2003, Mme Maria Grazia VACCHINA, Médiatrice de la Vallée d'Aoste en Italie, est élue Présidente de l'association lors du Congrès de Hammamet, orienté sur le thème de « l'ombudsman/médiateur, acteur de la transparence administrative ». Un second **séminaire** de formation a par ailleurs été organisé en marge du Congrès sur ce thème.
- * A l'issue de ce Congrès, une **déclaration** a été adoptée par les membres votants sur la nécessité de défendre les valeurs de la démocratie, de l'Etat de droit et des droits de la personne et de mettre en œuvre la **Déclaration de Bamako de l'OIF** qui renforce son intérêt et son appui à l'AOMF.

Promouvoir la Démocratie : 2003-2005



- * A la suite de la réunion de Marrakech en février 2004, un troisième **séminaire de formation** est organisé à Québec en septembre.
- * Celui-ci mettra en avant la volonté de l'association **d'inscrire son action dans la durée**, en traitant du sujet du « triple défi de l'AOMF en rapport avec les droits de la personne, le préambule de sa loi constitutive et la déclaration de BAMAKO » ou « la gestion des changements ».

Favoriser le changement des pratiques : 2005-2007

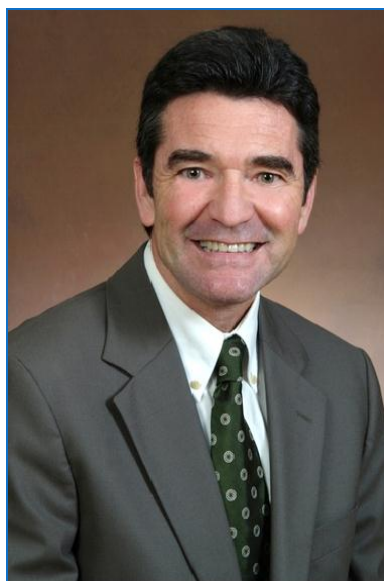


- * Mme Fatoumata N'Diaye DIAKITE, Médiatrice du Mali, est élue présidente de l'AOMF à l'occasion du IV^e Congrès de l'AOMF à Paris en novembre 2005.
- * Ce Congrès s'est axé autour du thème « *Le médiateur : interprète des attentes, acteur des réformes* ». Il a permis de clarifier l'action de l'AOMF et sa place dans **l'espace francophone**, en abordant le **rôle des médiateurs** face aux **évolutions** scientifiques, sociétales et morales, dans la résolution des conflits par la médiation, et face à la mondialisation.

Favoriser le changement des pratiques : 2005-2007

- * Les nombreuses réunions qui auront lieu sous la présidence de Mme DIAKITE vont permettre de grandes avancées à l'association :
 - La réunion de Paris en février 2006 aboutira à l'ouverture d'un **Secrétariat permanent** dans un bureau mis à disposition par le Médiateur de la République française, à la réforme du **système de cotisation pour un système plus équitable**, et à l'élargissement des missions poursuivies par l'association.
 - La réunion de Namur en novembre visa à renforcer les **échanges d'informations** entre les membres de l'AOMF et à la présentation de deux logiciels de **traitements des réclamations**, et d'un plan de formation adéquat.
 - Enfin, la réunion de Paris de mars 2007 a permis de procéder au lancement d'un **questionnaire** sur l'équipement et les besoins de formation de chaque institution membre, et à la collecte des **Chartes des bonnes pratiques** ou d'éthique existantes parmi les membres.

Promouvoir la bonne gouvernance : 2007-2009



- * M. Bernard RICHARD, Ombudsman du Nouveau-Brunswick, est élu président de l'AOMF lors du V^e Congrès de Bamako en novembre 2007, portant sur la thématique « *Droits collectifs et individuels : le médiateur, garant de l'équilibre* ».
- * C'est durant ce Congrès que furent abordés pour la 1^{ère} fois le sujet des droits de l'enfant, en plus du séminaire de formation qui portait particulièrement l'attention sur « le médiateur comme garant de la bonne gouvernance ».
- * Une nouvelle impulsion fut donnée à l'association par l'adoption de nouvelles règles de fonctionnement.

Promouvoir la bonne gouvernance : 2007-2009

- * Le Bureau s'est réuni à Paris en février 2008, et travailla sur la **contribution** de l'AOMF au 3^e **rapport du Secrétaire général de l'OIF**, qui a par ailleurs rappelé l'importance de l'AOMF au sein des **réseaux institutionnels de la Francophonie**.
- * C'est entre autre à cette occasion que, dans le cadre de la Convention de coopération et de partenariat entre l'AOMF et l'Institution marocaine de Diwan Al Madhalim, fut mise en place la **1^{ère} formation professionnelle** à l'attention des collaborateurs, avant la **création d'un centre permanent de formation, d'échange, d'études et de recherche en matière de médiation**.
- * Pendant la présidence de Bernard Richard une étude sur « **l'état de l'enfance et de la jeunesse francophone et sur les mécanismes et institutions de défenseur des enfants dans les pays de la Francophonie représentés au sein de l'AOMF** » a par ailleurs été réalisée.

L'importance croissante de la Médiation : 2009-2011



- * C'est au cours du VI^e Congrès à Québec en septembre 2009 que M. Marc FISCHBACH, Médiateur du Grand-duché de Luxembourg, a été élu président de l'AOMF.
- * Le Congrès a traité particulièrement du thème : « Le médiateur, le politique et la justice : vers une accessibilité équitable aux droits ».
- * De plus, dans le cadre de son partenariat avec l'OIF, l'AOMF a décidé d'approfondir le rôle que peuvent jouer les Médiateurs dans les **situations de crises** nationales ou régionales.

L'importance croissante de la Médiation : 2009-2011

- * En plus des réunions du Bureau exécutif, et des 4^e et 5^e formations de l'AOMF à Rabat, la 6^e présidence de l'AOMF fut marquée par le 10^e anniversaire de la **déclaration de Bamako**.



- * Une conférence réunissant les médiateurs d'Afrique de l'Ouest et centrale a donc été organisée sur le thème : « **La déclaration de Bamako : bilan et perspectives** », permettant aux participants de présenter leurs expériences, d'échanger les bonnes pratiques et de définir un **programme d'action** commun.
- * La réunion de Bureau à Luxembourg en juin 2010 a aussi consacré le développement du **site internet** de l'AOMF, mis en ligne en novembre 2010.

Le renforcement des compétences : 2011-2013



- * Le dernier Congrès de l'AOMF placé sous le thème « **les spécificités de l'institution du médiateur/ombudsman**, s'est tenu à Luxembourg en novembre 2011, au cours duquel Pr. Serigne DIOP a été élu président de l'AOMF.
- * Ces deux dernières années ont permis l'organisation de 4 formations à Rabat, le développement du **recueil de doctrine**, la mise en place du programme d'appel à projets, l'élargissement de l'AOMF, et le **renforcement** des institutions membres grâce à l'organisation de visites d'études ou de formation pour les jeunes institutions.
- * Un comité de communication a aussi été mis en place afin d'améliorer la communication de l'AOMF.

Le renforcement des compétences : 2011-2013



- * L'Association a par ailleurs investi la question des droits de l'enfant en organisant une rencontre spécifique en Albanie et en adoptant la **résolution de Tirana en novembre 2012**, consacrant l'élargissement et le renforcement des compétences des Médiateurs et Ombudsmans concernant la protection et la promotion des droits de l'enfant.
- * La résolution a été mise en œuvre grâce au plan d'action de Koffi Kounté qui a rédigé un document de travail pour les ombudsmans : « les droits de l'enfant au cœur de l'action des médiateurs ».
- * Un groupe de travail sur les droits de l'enfant a par ailleurs été mis en place, et un site internet dédié aux enfants a été créé.
- * Ces projets ont pu être réalisés grâce au soutien de l'OIF.